

DÉVELOPPEMENT COMME TOURISME : UN EXEMPLE PROBANT AU HAVRE

Laurence Le Cieux

Directrice du Patrimoine Culturel de la Ville du Havre
laurence.lecieux@lehavre.fr



Le Havre et son port. Vue aérienne depuis le Sud.

La ville du Havre a mené depuis le milieu des années 80, une politique rigoureuse de requalification, aménagement, protection de son patrimoine architectural et urbain. Celle-ci a conduit en 2005, à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial du Centre ville reconstruit par Auguste Perret au titre des critères ii et iv.

Cet effort de reconquête de son patrimoine par la ville du Havre s'est d'abord appuyé sur le travail des chercheurs et historiens (citons la thèse de Joseph Abram, *L'utopie de la reconstruction*, l'équipe Perret au Havre, publiée en 1989 ; le travail de terrain de Jacques Tournant, architecte et urbaniste,

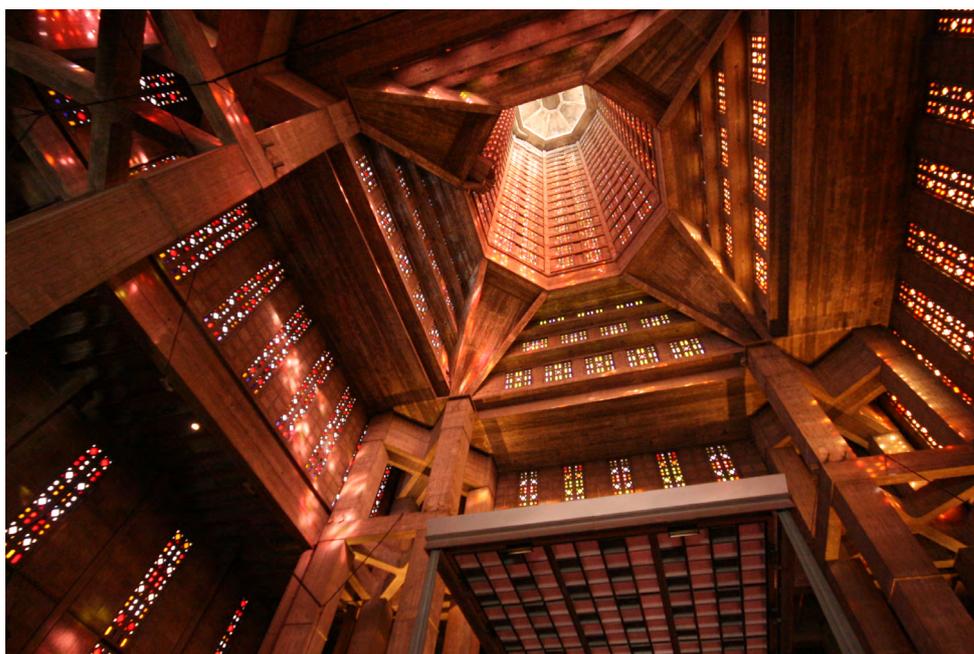
membre de l'Atelier Perret et responsable du remembrement) puis sur la mise en place de mesures de sauvegarde et sur une participation active de la population qui se trouve aujourd'hui remplie de fierté par cette reconnaissance internationale que traduit, entre autre, une fréquentation touristique accrue.

Mais l'effort ne s'est pas arrêté avec le classement. En 2006 s'ouvrait un des piliers de la valorisation du centre moderne : l'appartement témoin Perret, vitrine du design des années 50 et reconstitution d'un des appartements-types présentés par Auguste Perret à Paris en 1947 et au Havre en 1953.

Cet outil muséographique permet d'intégrer au discours



ISAI abritant l'appartement témoin Perret. cliché T. Malgras



Auguste Perret, Georges Brochard et Raymond Audigier architectes L'église saint-Joseph, 1957 Cliché T. Malgras

architectural des données sociales et ethnographiques.

Aujourd'hui une Maison du Patrimoine – Atelier Perret a été inaugurée.

En plein cœur de la ville reconstruite, cet espace est à la fois centre d'interprétation, salle d'exposition, point info-tourisme et départ des visites. Les expositions qui y sont présentées

Toutes ces dispositions complémentaires ont un impact fort sur la fréquentation touristique. L'augmentation de cette fréquentation a été immédiate après l'inscription. A ce jour, on évalue l'augmentation du tourisme à 40% depuis 2005, sachant que d'autres facteurs influent sur le développement touristique de la ville comme le musée Malraux, la station balnéaire, le port de plaisance.



Appartement témoin Perret : le séjour. Cliché T. Malgras



La place Perret depuis la Maison du Patrimoine-Atelier Perret. Cliché L. Bréard

La labellisation a eu une incidence majeure sur l'essor du pôle croisière qui a accueilli en 2011 près de 100 navires apportant sur la ville des milliers de visiteurs.

On constate aujourd'hui une diversification de la provenance des touristes, en particulier de l'Allemagne et du Benelux pour lesquels le thème du patrimoine moderne est très prisé, ainsi que la fréquentation accrue de l'appartement témoin par un public individuel du fait d'une amplitude d'ouverture plus large.

Par ailleurs, la ville moderne et contemporaine attire toujours

et de façon constante les délégations d'architectes ou spécialistes de l'architecture.

Ce sont, outre l'impact du classement au Patrimoine mondial, les efforts conjugués de la collectivité, du monde économique local, de l'implication de la population qui amènent la reconnaissance du public touristique autant que du public local.

Mais il ne convient pas de ghettoïser le centre reconstruit, ainsi l'action de valorisation entreprise actuellement porte-t-elle



Paquebots amarrés au quai de Floride © Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise



Le terminal croisière. © Office de Tourisme de l'Agglomération Havraise

sur l'architecture contemporaine qui compte des ouvrages de Jean Nouvel, Paul Chemetov, Alberto Cattani, et bien d'autres, ainsi que sur d'autres quartiers remarquables comme le « Centre ancien » dont l'apparition s'inscrit dans le programme de développement urbain cohérent caractéristique de l'extension de la ville du Havre à travers les cinq siècles de son histoire.

Notre ambition est donc d'irradier sur le territoire de la commune et de la communauté urbaine, en proposant des programmes de valorisation portant toujours sur la problématique architecturale et l'art d'habiter.

La mise en place du tramway sera un facteur déterminant dans la menée à bien de ce projet.

Cet élargissement de l'offre, loin de diluer les propositions doit au contraire les renforcer dans un choix plus riche et impliquer plus amplement la population à ce développement.

Cet effort global est un argument fort au regard de l'attractivité de la ville et de son développement économique, actuellement mis en évidence dans le débat public ouvert à propos du projet de Ligne à Grande Vitesse ainsi que dans le dossier du Grand Paris.



Les ISAI vus depuis le jardin de l'Hôtel de ville Cliché T. Malgras



Cabinet AUA, Paul CHEMETOV, architecte. Siège social d'Auxitec ingénierie, 2009. cliché P. Boulen



*Olivier BRESSAC, architecte
Samuel CRAQUELIN, paysagiste
Jean-Pierre DEMOLY, botaniste
Les jardins suspendus, 2008.
Cliché T. Malgras*



Jean NOUVEL, architecte Les bains des Docks, 2008 Cliché L. Bréard



Le Havre et l'estuaire de la seine vus depuis les jardins suspendus. Cliché L. Bréard